



## Ils témoignent...

### Mme et M. PICHAT

– Boulangerie pâtisserie – Reyrieux

« Cette aide de la communauté de communes et de l'Etat est un véritable encouragement pour moderniser nos magasins et faire plus et mieux pour nos clients. »

### Mme DEVISME

– Pompes Services – Frans

« Pour les TPE telles que la notre, l'ORC est une réelle opportunité pour investir dans du matériel plus performant. »

### Mme CHOMETON

– Epicerie VIVAL – Misérioux

« Cette aide nous a permis de concrétiser notre projet dans de meilleures conditions ! »

## RENSEIGNEMENTS

Vanessa DUC

Animatrice ORC

Tel. 04 74 08 97 66

Fax. 04 74 08 97 67

E-mail : v.duc@saone-vallee.fr

Communauté de communes Saône Vallée

627 route de Jassans - BP 231

01602 Trévoux

Elle vous accompagnera dans votre projet  
et dans la constitution de votre dossier.

## INFORMATIONS

[www.saone-vallee.fr](http://www.saone-vallee.fr)

[www.cc-porteouestdeladombes.com](http://www.cc-porteouestdeladombes.com)

Communauté de communes



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RhôneAlpes



Opération  
URale  
C collective

Dombes - Val de Saône Sud

UN SOUTIEN FINANCIER  
AUX ARTISANS, COMMERÇANTS,  
ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS  
ET AUX UNIONS COMMERCIALES ET ARTISANALES

SAÔNE VALLÉE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes



# ENTREPRISES, BÉNÉFICIEZ D'UN APPUI FINANCIER POUR VOS INVESTISSEMENTS

## VOUS SOUHAITEZ

- améliorer votre offre en l'adaptant aux attentes de votre clientèle,
- renforcer l'attractivité de votre point de vente (réaménagement intérieur, modernisation des vitrines, enseignes, façades),
- moderniser et mettre aux normes votre laboratoire ou votre atelier,
- agrandir ou sécuriser votre local d'activité,
- acquérir du matériel de production...

## ... VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER

d'une subvention pouvant atteindre 9 000 €, calculée à hauteur de 20 % de vos investissements HT.

## VOTRE ACTIVITÉ RELÈVE DU SECTEUR \*

- artisanal (BTP et artisanat d'art compris),
- commercial (alimentaire ou non),
- industriel,
- service à la personne,
- restauration non gastronomique.

\* Secteurs d'activité exclus, voir règlement d'attribution sur notre site internet [www.saone-vallee.fr](http://www.saone-vallee.fr), onglet Travailler/Entreprendre, rubrique Investir en Saône Vallée/Aide aux TPE et [www.cc-porteouestdeladombes.com](http://www.cc-porteouestdeladombes.com), onglet Économie, rubrique Commerce et Artisanat.

**IMPORTANT : Le dossier de demande de subvention doit être impérativement déposé avant le début des travaux et avant d'engager toute dépense.**

## VOUS ÊTES

- une entreprise de moins de 10 salariés, n'appartenant pas à un groupe et réalisant un chiffre d'affaires annuel maximum de 1 000 000 € HT,
- inscrit au registre du commerce et des sociétés et/ou au répertoire des métiers depuis plus de 6 mois ou vous avez repris une entreprise,
- implanté (siège social) sur l'une des 19 communes incluses dans le périmètre de l'ORC Dombes - Val de Saône Sud,
- à jour de vos obligations fiscales et sociales.

## PÉRIMÈTRE ORC DOMBES - VAL DE SAÔNE SUD



## UNIONS COMMERCIALES ET ARTISANALES, ACCÉDEZ À DES OPÉRATIONS COLLECTIVES DE PROMOTION

### Vous souhaitez

- valoriser vos produits et savoir-faire,
- réaliser des animations commerciales dans votre commune,
- mettre en place des campagnes de communication,

- être représenté auprès des partenaires et pouvoirs publics....

**...vous pouvez bénéficier d'appuis financier et technique pour initier vos actions.**

